

Séance du **14 juin 2018**

Présidence de **M. Pierre Butty**, président

« Ruelles de l'Ancienne-Monneresse et de l'Ancien-Port - Demande de crédit d'ouvrage pour la mise en séparatif du réseau d'égout » (2018/P09)

Rapporteur : M. Karim El Khalifa

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

VU le préavis n° 09/2018, du 16 avril 2018, concernant « Ruelles de l'Ancienne-Monneresse et de l'Ancien-Port – Demande de crédit d'ouvrage pour la mise en séparatif du réseau d'égout » ;

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour ;

d é c i d e

1. D'approuver le projet relatif à « Ruelles de l'Ancienne-Monneresse et de l'Ancien-Port - Demande de crédit d'ouvrage pour la mise en séparatif du réseau d'égout » ;
2. D'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 1'465'000.— pour ces réalisations ;
3. De financer cette dépense par la trésorerie courante, par prélèvement sur le compte du bilan "Dépenses d'investissements" ;
4. D'amortir cette dépense de la manière suivante :
 - par un prélèvement d'un montant de CHF 750'000.— sur le compte au bilan N° 9280.11 "Fonds de réserve des égouts" ;
 - par un amortissement annuel de CHF 35'750.— pendant 20 ans.

Ainsi délibéré en séance du **14 juin 2018**.

Adopté à une très large majorité (3 avis contraires et quelques abstentions) tel qu'amendé aux points 2 et 4.

Pour extrait conforme le 19 juin 2018.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY
le Président



Pierre Butty



la Secrétaire



Carole Dind